

L'ajournement

L'interdiction de toute publicité prend une telle importance parce que l'industrie du tabac perd des fumeurs, qui cessent de fumer ou qui meurent des maladies associées au tabagisme. Cette industrie a besoin de nouveaux adeptes et les recrute chez les jeunes. La consommation de tabac est en hausse. Les fabricants de produits du tabac consacrent 200 millions de dollars par an à la publicité alors que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ne dispose que d'un budget de 1 à 1,5 million pour faire de la contre-publicité. Il ne saurait concurrencer la publicité que font les fabricants de cigarettes pour inciter les jeunes à s'accoutumer au tabac.

On ne peut pas, dans un projet de loi d'initiative privée, réclamer des fonds, ni obliger le gouvernement à en dépenser, ce qui fait que je n'ai pas pu traiter dans mon projet de loi de ces autres aspects qui nécessiteraient certaines dépenses, par exemple la mise en oeuvre de programmes constructifs de recherche sur le remplacement des cultures ou encore des programmes de contre-publicité. Toutefois, mon projet de loi C-294 est aussi complet que possible pour une mesure d'initiative privée. Il interdit toute publicité sur les produits du tabac considérés comme des substances dangereuses d'après la loi, et il interdit la cigarette dans les immeubles abritant des services administratifs fédéraux. Il n'aurait pu être plus complet. Le ministre est-il d'accord? Non, car il ne s'est même pas présenté à la Chambre pour souscrire à cette mesure. C'est un projet de loi d'initiative privée, et bien qu'il soit ministre, il peut assurément se joindre à nous pour l'appuyer; comme je l'espère.

Je constate que le gouvernement continue à faire de la publicité pour le tabac. La plus grande des ironies actuelles, c'est que les organismes fédéraux font la promotion du tabac. A titre d'exemple, il y a la publicité faite, sans mise en garde contre les risques pour la santé, sur l'un des plus grands panneaux publicitaires de Toronto, plus précisément à Harbourfront. Il s'agit d'une société d'État fédérale. Les chemins de fer du CN, organisme fédéral, font de la publicité sur les produits du tabac. Dans les aéroports, les gares et dans bien d'autres endroits relevant de la compétence du gouvernement fédéral, on voit de la publicité pour la cigarette.

Le gouvernement encourage la consommation d'un produit qui tue 35 000 Canadiens par an. Depuis l'arrivée du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, 70 000 Canadiens sont morts des suites de maladies causées par le tabac et 35 000 autres se meurent déjà en cette troisième année de son mandat. A supposer qu'il ne soit pas renvoyé avant la fin de son mandat, il pourra avoir l'honneur d'être ministre de la Santé nationale et du Bien-être social alors que 100 000 Canadiens mourront d'un ensemble de maladies qui auraient parfaitement pu être évitées.

Évidemment, on ne change pas les choses du jour au lendemain, et personne ne s'attend à ce que la publicité cesse du jour au lendemain. Il est toutefois extrêmement important que nous travaillions en ce sens. Je pense qu'il est superflu de démontrer une fois de plus que le gouvernement n'a rien fait au cours des deux dernières années. Je demande au gouvernement de me nommer une seule initiative qu'il a prise pour imposer des locaux réservés aux non-fumeurs sur les lieux de travail ou pour interdire la publicité. Le ministre a demandé à un fabricant de tabac de retirer une publicité axée sur les jeunes.

Le gouvernement s'oppose à ses propres employés qui essaient d'obtenir dans leurs conventions collectives une protection contre la pollution par le tabac. Il s'oppose aux personnes qui intentent des poursuites devant les tribunaux. Vancouver a adopté un règlement interdisant de fumer sur les lieux de travail. Le gouvernement fédéral a déclaré qu'il ne l'appuierait pas. J'invite le gouvernement à changer d'attitude, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à appuyer mon projet de loi, qui constitue la stratégie la plus complète soumise à la Chambre pour affronter ce tragique fléau qui tue tant de Canadiens.

[Français]

Mme Monique B. Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que les effets du tabagisme sont dévastateurs. Si on regarde les statistiques, la cigarette cause plus de 30 000 décès prématurés au Canada chaque année. Alors, c'est certainement pour le gouvernement un des principaux problèmes de santé.

Le gouvernement fédéral s'inquiète de ce problème et il a déjà institué des politiques et des programmes qui visent à réduire la consommation du tabac. Nous n'avons cependant pas l'intention d'appliquer seulement des solutions partielles. Nous sommes en train de préparer une politique globale en la matière, une politique axée sur la santé et portant sur tous les aspects du tabagisme.

J'aimerais attirer l'attention de cette Chambre, puisque mon honorable collègue tout à l'heure en parlait, sur certaines mesures qui ont déjà été prises par le gouvernement dans ce domaine.

En janvier 1985, devant l'inquiétude que soulevait la commandite de l'Association canadienne du ski par la RJR-Macdonald, le ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) (M. Jelinek) annonçait une nouvelle politique qui oblige les organismes de sport amateur soutenus financièrement par le gouvernement à se dissocier des entreprises dans le domaine du tabac.

En octobre 1985, le ministère de la Santé et du Bien-être social, les ministères provinciaux de la Santé et plusieurs organismes nationaux du secteur privé annonçaient la mise sur pied du Programme national de lutte contre le tabagisme, ceci était fait toujours dans le prolongement des efforts collectifs qui sont entrepris sous le grand thème de «Génération de non-fumeurs».

Le gouvernement, monsieur le Président, aide aussi financièrement des organismes non gouvernementaux tels que l'Association pour les droits des non-fumeurs, le Conseil canadien pour le tabagisme et la santé, l'Association pulmonaire du Canada. Ces organismes assurent un complément essentiel aux activités du gouvernement dans la lutte contre le tabagisme, et nous avons l'intention de continuer à les appuyer.

Le gouvernement veille aussi à encourager les agriculteurs à délaisser la culture du tabac. Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) est en train d'examiner plusieurs options en ce qui concerne ce sujet pour qu'un nouveau programme visant à venir en aide aux agriculteurs puisse être mis de l'avant.